

# Procès-verbal

## Commission de la formation et de la vie universitaire

### 13 février 2017

Soumis au vote de la Commission de la  
formation et de la vie universitaire du 3 avril  
2017

La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 13 février 2017 à 14h30 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Christian ROBLÉDO, Président de l'Université d'Angers.

ROBLÉDO Christian	Présent
MALLET Sabine	Présente
VIGNON-BARRAULT Aline	Présente
VIOLIER Philippe	Présent
MATHIEU Elisabeth	Présente
FLEURANT Cyril	Présent
LERICHE Philippe	Présent
CALENDA Alphonse	Présent
URBAN Thierry	Absent
LEROLLE Nicolas	Absent
CAILLEAU Thierry	Excusé, procuration à VIGNON-BARRAULT Aline
MOISY Laurence	Excusée, procuration à VIOLIER Philippe
PIERRE Éric	Présent
BARBE Valérie	Présente
TRICOIRE-LEIGNEL Hélène	Absente
RULENCE David	Excusé, procuration à BOUCHERON Sonia
LIBOUBAN Hélène	Présente
BOUCHERON Sonia	Présente
FOUCHET Florian	Présent
INGREMEAU Françoise	Présente
EMOND Hervé	Excusé, procuration à INGREMEAU Françoise
BALLUS Kenny (Suppléante GABILLARD Nina)	Absent
KIKER Safia (Suppléant DESTERMES Théodore)	Présente
TARDIF Constance (Suppléant MORIN Mélanie)	Absente
COTTIER Claire (Suppléant GARNIER Arnaud)	Absente
BERAUD Etienne (Suppléant FDILI Otman)	Absent
PARIS Anaïs (Suppléante CALLET Estelle)	Absente
MERCIER Thibault (Suppléante LECLERCQ Marine)	Présent
PIRAUX Louise (Suppléant LIBAUX Romain)	Absente
HARDY Zoé (Suppléant METTENDORF Loïc)	Excusée, procuration à GUILMEAU Alexandre
GUERINEAU Emma (Suppléante BOURGEOIS Théophile)	Présente
DUBOSQ Nicolas (Suppléant FLAVIGNY Robin)	Excusé
GUILMEAU Alexandre (Suppléant CHENIER Aline)	Présent
CHAPPEY Alexandre (Suppléante ROBERT Cynthia)	Absent
QUITTE Béangère (Suppléant HUMEAU Lucas)	Absente
DUTHOIT Paul-Louis (Suppléante PAIRIGOUAS Océane)	Présent
NEAU Alice (Suppléante BRIERE Olivier)	Présente
GERAULT Laurent (suppléant BRANCOUR Roch)	Absent
LAHEURTE Cyrille	Excusé
LACROIX Florence (CHAUUVIGNE Céline)	Excusée, procuration à BARBE Valérie
BURON-MOUSSEAU Sophie	Excusée

▪ **Membres présents invités :**

<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. Jean-René MORICE, vice-président à la culture, aux initiatives et à la communication</li> <li>▪ Mme MENARD, directrice du SUIO-IP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ M. DUMAS, Assesseur pédagogie et vie étudiante UFR LLSH</li> <li>▪ M. DANIEL, directeur de l'UFR DEG</li> </ul>
--	--

▪ **Secrétaire de séance :**

Assistante DAGJI (CI)

## Ordre du Jour

1.	Informations .....	4
1.1	Soutenabilité de l'offre de formation .....	4
2.	Approbations des procès-verbaux .....	4
2.1	Procès-verbal du 17 octobre 2016 .....	4
2.2	Procès-verbal du 15 novembre 2016.....	4
3.	Enseignement et conventions.....	5
3.1	Admission en master : dates de campagne de recrutement.....	5
3.2	Création du DU Ethique, soin et normes en santé.....	6
3.3	Création du DIU Pharmacie clinique : des concepts à la pratique .....	6
4.	Vie étudiante.....	7
4.1	Projets FSDIE.....	7
4.2	Bilan FSDIE 2016 .....	8
	ANNEXES .....	8

A l'ouverture de la séance du 13 février 2017, 25 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 19 membres présents, 6 procurations). 4 membres invités sont présents.

## **1. Informations**

### 1.1 Soutenabilité de l'offre de formation

M. ROBLÉDO explique que les éléments de synthèse, remontés auprès du ministère par domaine, font apparaître un besoin supplémentaire, lié à l'offre de formation, de 1 146 868 €. L'ensemble de ces besoins en formation se répercute en heures par étudiant ; on constate que ces heures ont sensiblement diminués. La hausse de ces besoins est essentiellement liée, sauf quelques cas particuliers, à l'anticipation de l'augmentation des flux. S'il y a plus d'étudiants, il y aura plus de groupes de TD et de TP à mettre en place. Cela génèrera donc une augmentation des heures équivalent TD (+ 28 000 heures). Pour information, les DU sont intégrés dans cette évolution.

Par niveau, le nombre d'heures par étudiant a sensiblement diminué, à la fois en ce qui concerne les Licences, les Licences Professionnelles, les Masters et le diplôme d'ingénieur. Pour les DUT, le nombre d'heures par étudiant a augmenté car l'IUT souhaite se rapprocher d'une moyenne nationale définie par le programme pédagogique national (PPN).

M. ROBLÉDO présente les synthèses par domaine (cf diaporama). Les calculs présentés sont en rapport avec les heures pouvant être comptabilisées.

Pour conclure, M. ROBLÉDO rappelle que la nouvelle offre de formation induit un nombre d'heures à mettre en place plus important. Cela génère une baisse de la capacité d'auto-financement de l'université. Les effectifs pris en compte dans la matrice sont à flux prévisionnel maximal. Il s'agit d'une estimation sur la durée du contrat. Il y aura une augmentation du coût de l'offre de formation liée au volume d'étudiants que l'université sera amenée à accueillir.

Une rencontre avec la DGESIP aura lieu le 3 mars concernant essentiellement le processus d'accréditation des formations. Le ministère est vigilant sur toutes les formations co-accréditées.

Mme MALLET explique que pour préparer les réunions avec la DGESIP et la rédaction de la convention de co-accréditation, les fiches AOF vont être vérifiées. Elles devront mettre en avant la raison des co-accréditations.

Une autre réunion avec la DGESIP aura lieu cette fois pour organiser la présentation de l'offre de formation au niveau de l'UBL.

M. ROBLÉDO explique que l'enjeu est de définir les dispositifs de pilotage mis en place pour les formations co-accréditées qui conditionneront la convention de co-accréditation à mettre en oeuvre entre les universités, au sein de l'UBL.

Un accord cadre va être rédigé par l'UBL concernant la co-accréditation proposant un certain nombre de règles communes (jurys, comités de pilotage,...) qui devront être mises en place par les universités lors d'une co-accréditation.

## **2. Approbatons des procès-verbaux**

### 2.1 Procès-verbal du 17 octobre 2016

Le procès-verbal du 17 octobre 2016 est approuvé.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

### 2.2 Procès-verbal du 15 novembre 2016

Le procès-verbal du 15 novembre 2016 est approuvé.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 25 voix pour.

### 3. Enseignement et conventions

#### 3.1 Admission en master : dates de campagne de recrutement

M. ROBLÉDO explique que la règle du « silence vaut acceptation » est contraignante pour l'université. En effet, lorsqu'un étudiant fait une demande d'admission en master, si celui-ci ne reçoit pas de réponse dans les deux mois, sa demande est considérée comme acceptée. Il faut donc mettre en place une procédure de manière à ce que le délai entre la campagne de recrutement et la réponse donnée soit inférieur à deux mois. Un entretien ou d'autres éléments complémentaires pourront éventuellement compléter l'étude du dossier dans certaines formations et devront être pris en compte dans le processus. Cette année, pour la campagne de recrutement, l'avis définitif doit être donné avant le 23 juin, pour envoi ensuite au rectorat.

Mme MALLET explique que l'UA a fixé la date limite des réponses définitives au 23 juin puisque l'université de Nantes a, elle, fixé son retour à l'étudiant au 24 juin. L'université du Mans se calera également sur ces dates. Si on considère que pratiquement toutes les formations vont demander un entretien aux étudiants, on peut compter, entre la date de dépôt du dossier et la date de réponse définitive, un délai maximum de 4 mois. Si la campagne de recrutement commence début mars, après les portes ouvertes, on pourra respecter ce délai.

Mme MALLET prévient cependant que les services de scolarité pourront être en difficulté pendant cette période.

Mme MALLET demande que les commissions d'admission soient clairement établies dans le cas où l'UA devrait fournir ces informations (recours). Les étudiants ne connaîtront pas la composition de ces commissions. Elle ajoute que les dates des commissions doivent être transmises pour information à la DEVE. Ces mêmes dates seront indiquées sur le portail "trouvermonmaster.com".

M. LERICHE demande si la commission de recrutement peut être composée uniquement du responsable de département ou du responsable de M1/M2 ? Et s'il est obligatoire d'avoir la même équipe à chaque recrutement ? Il précise que le responsable de formation est systématiquement présent, il est accompagné de collègues en fonction de leur disponibilité, la composition peut donc être modifiée d'un recrutement à l'autre.

Mme RAVAIN répond que sur la FAQ du portail master, il est indiqué que le comité de recrutement peut être composé de plusieurs personnes ou du seul responsable de formation.

M. ROBLÉDO ajoute qu'il faut s'en tenir au jury précisé lors de la mise en place des commissions d'admission.

Mme GUERINEAU fait part d'une question d'étudiants en psychologie concernant le rattrapage. Comment va se passer le dépôt des dossiers de sélection pour ces étudiants ? Une autre question se pose pour le stage se déroulant pendant l'été entre la L3 et le M1. Ces étudiants seront-ils pénalisés ?

Mme MALLET répond qu'il faudra que les équipes pédagogiques travaillent sur les résultats jusqu'au S5 et ne tiennent pas forcément compte du S6. Mme MALLET doit rencontrer le doyen de l'UFR LLSH sur ce point.

Mme MALLET s'interroge sur ce qui est demandé aux étudiants en fin de L3. Leur impose-t-on d'effectuer un stage pour entrer en M1 ?

La sélection en M1 dès cette année oblige l'université à revenir sur certaines modalités de recrutement. Mme MALLET souhaite qu'il ne soit plus demandé un redoublement de la L3 aux étudiants n'ayant pas effectué les stages. De plus, il n'est pas toujours clairement établi le nombre d'heures de stages à effectuer.

Mme BARBE explique que des heures obligatoires de stages sont demandées pour valider la 3<sup>ème</sup> année de Licence ; des dérogations existent pour que ces stages se déroulent pendant l'été.

M. ROBLÉDO répond que si dans la maquette pédagogique ou dans les conditions d'obtention du diplôme un nombre d'heures de stage est demandé, il faut que les équipes pédagogiques dimensionnent leur année universitaire de manière à permettre que ces heures de stage soient effectuées. Il n'est pas possible d'augmenter les heures de cours et de demander ensuite aux étudiants d'effectuer leur stage pendant l'année.

Mme BARBE explique que des périodes de stage sont aménagées pendant l'année universitaire, le problème vient du fait que ceux-ci doivent être réalisés avec un référent psychologue, d'où la complexité de trouver ces stages. Au vu du nombre de demandes de stage et de cette contrainte, quelques étudiants n'ont la possibilité de le faire que pendant la période estivale. La sélection en M1 n'étant pas encore engagée aussi fermement que cette année, cela ne posait, jusqu'alors, pas de soucis.

Mme BARBE s'interroge également sur le fait de ne pas prendre en compte le dernier semestre de L3 pour la sélection en Master.

M. ROBLEDO répond que, comme pour APB, on pré-sélectionne les étudiants sous réserve qu'ils obtiennent leur diplôme. Un étudiant ne peut pas intégrer un Master s'il n'a pas obtenu sa Licence.

Mme MALLET rajoute que c'est le cas pour toutes les formations. Les notes du Semestre 6 ne sont pas connues lors des sélections.

Mme BARBE explique que pour le recrutement en M2, une première sélection était faite puis les dossiers étaient revus courant du dernier semestre et la sélection affinée. Pour la majorité des étudiants, leur mémoire avait été soutenu, seuls manquaient les résultats des partiels.

Elle précise que pour les sélections en M1 les volumes sont plus importants et que la spécificité à l'UA de faire un stage avec un psychologue bloque quelques étudiants et les recrutements.

Mme MALLET confirme que ce stage peut poser problème à la mobilité des étudiants désirant intégrer une autre université.

L'admission en master est adoptée avec 23 voix pour et 2 abstentions.

### [3.2 Création du DU Ethique, soin et normes en santé](#)

Mme MALLET présente le Diplôme Universitaire "Ethique, soins et normes en santé". Un DU similaire a existé entre 2005 et 2010, puis entre 2011 et 2015. Un M2 mention droit public avait été créé. Cette année, on réitère la création d'un DU qui s'intéresse à la réflexion de l'éthique. Il s'agit d'une formation proposée aux professionnels du soin et de la santé : médecins, professionnels de la santé, internes et cadres de santé. Cette formation est accessible uniquement à l'UA. Elle est composée de 2 modules et d'un mémoire, sur 100 heures de formation.

Les stagiaires disposeront d'enseignements sur l'éthique clinique, l'éthique de la discussion et la compréhension des enjeux sociétaux en termes d'éthique. La formation se basera sur l'apprentissage de la réflexion critique sur les enjeux éthiques, sociétaux et épistémologiques des pratiques de soins, des orientations contemporaines en santé, les repères conceptuels sur l'éthique, les modèles et la réflexion.

Les responsables de cette formation sont Michèle FAVREAU, Antony TAILLEFAIT et Jean-Marc MOUILLIE qui est enseignant de philosophie à l'UFR Santé.

La création du DU "Ethique, soins et normes en santé" est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

### [3.3 Création du DIU Pharmacie clinique : des concepts à la pratique](#)

Mme MALLET présente le Diplôme Inter-Universitaire (DIU) entre les universités de Nantes et d'Angers. L'objectif du DIU est de former les pharmaciens aux concepts actuels de pharmacie clinique pour une mise en pratique dans leur activité quotidienne, afin de répondre aux nouvelles missions du pharmacien. Ce concept, qui se développe de plus en plus en France, est un lien entre les activités du

médecin et du pharmacien.

La formation est de 10 jours et elle est proposée de la même façon à des pharmaciens, des étudiants de 6<sup>ème</sup> année de pharmacie et des personnes désirant reprendre une activité.

M. CALENDIA demande qui est porteur de ce DIU et où auront lieu les cours de cette formation.

M. ROBLÉDO explique que l'organisation de ce DIU a été gérée par l'université de Nantes sur l'année universitaire 2016/2017 et que l'UA en prendra la charge pour l'année 2017/2018. Ainsi les stagiaires peuvent s'inscrire en fonction du lieu de la formation. Les cours se dérouleront dans les locaux de l'UFR Santé.

Mme MALLET informe les membres que pour développer ce DIU, l'UFR Santé a demandé dans la campagne d'emploi un poste de PAST.

La création du "DIU Pharmacie clinique : des concepts à la pratique" est adoptée à l'unanimité avec 23 voix pour.

#### 4. Vie étudiante

##### 4.1 Projets FSDIE

M. MORICE énonce les dossiers FSDIE présentés en Commission Vie Etudiante du 16 janvier 2017.

ASSOCIATIONS	Nom du projet	Subvention accordée
ACEPA Label 2016	Gala de pharmacie – le 17 mars 2017	2500.00 €
ASSOCIATION LES 3 COUPS (UCO) Label 2016	Festival « Les 3 coups » du 6 mars au 4 avril 2016	600.00 €
ALEA Label 2016	A la découverte du Saumurois – le 6 mars 2017	670.00 €
ATAC - Association des étudiants en Techniques de commercialisation d'Angers	Coupe de France des IUT - jeudi 16 mars 2017 à Lyon	2500.00 €
FRANCO UNIS Label 2016	Journées mondiales de la francophonie « Les femmes en francophonie » du 23 au 24 mars 2017	1500.00 €
FRANCO UNIS Label 2016	<b>Projet solidaire</b> - Accueil et accompagnement d'étudiants réfugiés et demandeurs d'accueil Fin janvier à fin avril 2017	<b>1000.00 €</b>
Attribution label 2 associations	BDE ISTIA UA EVENTS CONSULTING	300.00 € 300.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>9370.00 €</b>

Les projets FSDIE, examinés en CVE du 16 janvier 2017, sont adoptés à l'unanimité avec 23 voix pour.

M. MORICE énonce les dossiers FSDIE présentés en Commission Vie Etudiante du 6 février 2017.

ASSOCIATIONS	Nom du projet	Subvention accordée
ART'AM – CAMPUS CHOLET LABEL 2016/2017	Festival T'Art'in Chaulait Le 1 <sup>er</sup> avril 2017	<b>2207.00 €</b>
<i>M'TIC *</i> LABEL 2016/2017	<i>Gala</i> <i>Le samedi 18 mars 2017</i>	<i>00.00</i>
LA CAVERNE SENSORIELLE LABEL 2016/2017	Soirée Interlude 2 Au Quart Ney le 3 mars 2017	1000.00 €
BDE ECO LABEL 2016/2017	Soirée prestige Le 2 mars 2017	1675.00 €
<b>TOTAL</b>		<b>4882.00 €</b>

Les projets FSDIE, examinés en CVE du 6 février 2017, sont adoptés à l'unanimité avec 23 voix pour.

#### 4.2 [Bilan FSDIE 2016](#)

M. MORICE présente le bilan FSDIE pour l'année 2016 (cf diaporama).

M.ROBLEDO demande comment est vérifié le nombre de participants aux manifestations bénéficiant du FSDIE.

M. MORICE répond que les associations étudiantes annoncent des chiffres concernant la participation. L'UA verse la totalité du FSDIE en amont de la manifestation contrairement à d'autres universités qui verse un acompte, le reste du financement étant donné après réalisation de l'action. L'association étudiante doit obligatoirement exposer un bilan de l'action ; en fonction du résultat et s'il y a un différentiel trop important, peut-être serait-il possible de proposer un "avoir" sur une prochaine action de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, M. ROBLÉDO lève la séance.

**Le Président de l'Université d'Angers,**  
*Christian ROBLEDO*

**La Vice-présidente formation et vie universitaire,**  
*Sabine MALLET*

#### ANNEXES

# Commission de la formation et de la vie universitaire

Lundi 13 février 2017

## Ordre du jour

1. Informations
2. Approbation des procès-verbaux
3. Enseignement et conventions
4. Vie étudiante

1

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## 1. Informations

- **Soutenabilité de l'Offre de formation**

2

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



# Soutenabilité financière de l'OF

Données comparatives

3

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Synthèse Etablissement

	2014-2015	OF 2017	Evolution	
Ressources	11 603 887 €	12 070 978 €	<b>467 091 €</b>	
Dépenses	71 694 333 €	73 313 690 €	<b>1 619 357 €</b>	
Besoin	60 736 760 €	61 883 628 €	<b>1 146 868 €</b>	<b>1,89%</b>
Etudiants	18 159	20 692	<b>2 533</b>	<b>13,95%</b>
HeTD	284 880	313 089	<b>28 209</b>	<b>9,90%</b>
H/E	<b>15,69</b>	<b>15,13</b>	<b>-0,56</b>	<b>-3,55%</b>

3

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Synthèse par niveau

Licence				
NB étudiants	7 839	9 135	1 296	16,53%
HeTD	86 585	95 590	9 005	10,40%
<b>H/E</b>	<b>11,05</b>	<b>10,46</b>	<b>- 0,58</b>	<b>-5,26%</b>
LP				
NB étudiants	969	1 061	92	9,49%
HeTD	24 925	26 432	1 507	6,05%
<b>H/E</b>	<b>25,72</b>	<b>24,91</b>	<b>- 0,81</b>	<b>-3,15%</b>
Master				
NB étudiants	3 264	3 530	266	8,15%
HeTD	66 139	61 047	-5 092	-7,70%
<b>H/E</b>	<b>20,26</b>	<b>17,29</b>	<b>- 2,97</b>	<b>-14,65%</b>
DUT				
NB étudiants	1 222	1 294	72	5,89%
HeTD	43 240	48 058	4 818	11,14%
<b>H/E</b>	<b>35,38</b>	<b>37,14</b>	<b>1,75</b>	<b>4,96%</b>
Diplôme d'ingénieur				
NB étudiants	350	1 032	682	194,86%
HeTD	14 126	35 591	21 465	151,95%
<b>H/E</b>	<b>40,36</b>	<b>34,49</b>	<b>- 5,87</b>	<b>-14,55%</b>

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Synthèse par domaine

Droit, Economie, Gestion*	2014-2015	OF 2017	Evolution	
Etudiants	5 643,00	6 120,00	477,00	8,45%
HeTD	93 710,00	102 020,00	8 310,00	8,87%
<b>H/E</b>	<b>16,61</b>	<b>16,67</b>	<b>0,06</b>	<b>0,38%</b>
Licence				
NB étudiants	2 752,00	3 120,00	368,00	13,37%
HeTD	30 222,00	31 669,00	1 447,00	4,79%
<b>H/E</b>	<b>10,98</b>	<b>10,15</b>	<b>0,83</b>	<b>-7,57%</b>
Licence Pro				
NB étudiants	514,00	484,00	- 30,00	-5,84%
HeTD	11 859,00	12 665,00	806,00	6,80%
<b>H/E</b>	<b>23,07</b>	<b>26,17</b>	<b>3,10</b>	<b>13,42%</b>
Masters				
NB étudiants	1 568,00	1 677,00	109,00	6,95%
HeTD	25 583,00	30 953,00	5 370,00	20,99%
<b>H/E</b>	<b>16,32</b>	<b>18,46</b>	<b>2,14</b>	<b>13,13%</b>
DUT				
NB étudiants	603,00	616,00	13,00	2,16%
HeTD	16 550,00	18 781,00	2 231,00	13,48%
<b>H/E</b>	<b>27,45</b>	<b>30,49</b>	<b>3,04</b>	<b>11,09%</b>

\* Le niveau licence du domaine DEG comprend toutes les licences de l'ESTHUA

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Synthèse par domaine

Sciences Humaines et Sociales	2014-2015	OF 2017	Evolution	
Etudiants	2 022,00	2 559,00	537,00	26,56%
Hetd	30 302,00	32 141,00	1 839,00	6,07%
H/E	<b>14,99</b>	<b>12,56</b>	<b>2,43</b>	<b>-16,19%</b>
<b>Licence</b>				
NB étudiants	1 239,00	1 490,00	251,00	20,26%
Hetd	11 972,00	14 349,00	2 377,00	19,85%
H/E	<b>9,66</b>	<b>9,63</b>	<b>0,03</b>	<b>-0,34%</b>
<b>Licence Pro</b>				
NB étudiants	82,00	96,00	14,00	17,07%
Hetd	2 019,00	2 289,00	270,00	13,37%
H/E	<b>24,62</b>	<b>23,84</b>	<b>0,78</b>	<b>-3,16%</b>
<b>Masters</b>				
NB étudiants	554,00	808,00	254,00	45,85%
Hetd	8 390,00	8 655,00	265,00	3,16%
H/E	<b>15,14</b>	<b>10,71</b>	<b>4,43</b>	<b>-29,27%</b>
<b>DUT</b>				
NB étudiants	107,00	112,00	5,00	4,67%
Hetd	3 326,00	3 060,00	-266,00	-8,00%
H/E	<b>31,08</b>	<b>27,32</b>	<b>3,76</b>	<b>-12,10%</b>

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Synthèse par domaine

ARTS, LETTRES, LANGUES	2014-2015	OF 2017	Evolution	
Etudiants	1 778,00	2 207,00	429,00	24,13%
Hetd	25 454,00	28 136,00	2 682,00	10,54%
H/E	<b>14,32</b>	<b>12,75</b>	<b>1,57</b>	<b>-10,95%</b>
<b>Licence</b>				
NB étudiants	1 176,00	1 520,00	344,00	29,25%
Hetd	14 331,00	17 834,00	3 503,00	24,44%
H/E	<b>12,19</b>	<b>11,73</b>	<b>0,45</b>	<b>-3,72%</b>
<b>Licence Pro</b>				
NB étudiants	27,00	27,00	-	0,00%
Hetd	491,00	464,00	-27,00	-5,50%
H/E	<b>18,19</b>	<b>17,19</b>	<b>1,00</b>	<b>-5,50%</b>
<b>Masters</b>				
NB étudiants	402,00	481,00	79,00	19,65%
Hetd	5 697,00	5 933,00	236,00	4,14%
H/E	<b>14,17</b>	<b>12,33</b>	<b>1,84</b>	<b>-12,96%</b>

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Synthèse par domaine

SCIENCES, TECHNOLOGIE	2014-2015	OF 2017	Evolution	
Etudiants	3 333,00	4 346,00	1 013,00	30,39%
Hetd	106 755,00	118 923,00	12 168,00	11,40%
H/E	<b>32,03</b>	<b>27,36</b>	<b>4,67</b>	<b>-14,57%</b>
<b>Licence</b>				
NB étudiants	1 330,00	1 605,00	275,00	20,68%
Hetd	29 252,00	26 405,00	- 2 847,00	-9,73%
H/E	<b>21,99</b>	<b>16,45</b>	<b>5,54</b>	<b>-25,20%</b>
<b>Licence Pro</b>				
NB étudiants	346,00	454,00	108,00	31,21%
Hetd	10 557,00	11 014,00	457,00	4,33%
H/E	<b>30,51</b>	<b>24,26</b>	<b>6,25</b>	<b>-20,49%</b>
<b>Masters</b>				
NB étudiants	721,00	564,00	- 157,00	-21,78%
Hetd	22 603,00	13 706,00	- 8 897,00	-39,36%
H/E	<b>31,35</b>	<b>24,30</b>	<b>7,05</b>	<b>-22,48%</b>
<b>DUT</b>				
NB étudiants	512,00	566,00	54,00	10,55%
Hetd	23 364,00	26 217,00	2 853,00	12,21%
H/E	<b>45,63</b>	<b>46,32</b>	<b>0,69</b>	<b>1,51%</b>
<b>Diplôme d'ingénieur</b>				
NB étudiants	350,00	1 032,00	682,00	194,86%
Hetd	14 126,00	35 591,00	21 465,00	151,95%
H/E	<b>40,36</b>	<b>34,49</b>	<b>5,87</b>	<b>-14,55%</b>

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Synthèse par domaine

SANTE	2014-2015	OF 2017	Evolution	
Etudiants	5 302,00	5 379,00	77,00	1,45%
Hetd	15 190,00	19 311,00	4 121,00	27,13%
H/E	<b>2,86</b>	<b>3,59</b>	<b>0,73</b>	<b>25,31%</b>
<b>Licence</b>				
NB étudiants	1 342,00	1 400,00	58,00	4,32%
Hetd	808,00	5 333,00	4 525,00	560,02%
H/E	<b>0,60</b>	<b>3,81</b>	<b>3,21</b>	<b>532,68%</b>
<b>Masters</b>				
NB étudiants	39,00	-	39,00	-100,00%
Hetd	3 866,00	1 800,00	- 2 066,00	-53,44%
H/E	<b>99,13</b>			

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Synthèse par domaine

La soutenabilité de notre offre de formation, construite à partir de la nouvelle architecture, tient compte de la prévision d'évolution des effectifs sur le contrat :

- augmentation de 14% des effectifs
- augmentation des charges d'enseignement de 9.9%.

Deux points majeurs ressortent :

- la nouvelle offre de formation entraîne une augmentation des heures d'enseignement de 27 457 HeTD (hors DU) et de 28 209 HeTD (avec DU). Cela génère, toutes choses restant égales par ailleurs une baisse de notre CAF de près de 1 000 000 €

- Toutefois cette augmentation est principalement, si ce n'est exclusivement lié à un effet volume (effectifs) puisque les H/E passe de 15.7 à 15.1 (avec DU) ou de 16.1 à 15.5 (sans DU).



## Synthèse par domaine

Si nous portons l'analyse par domaine (hors Santé), cette même tendance se retrouve (hormis le domaine DEG qui augmente très légèrement, en raison du niveau master).

Par niveau et par domaine, nous pouvons constater une stabilité en DEG (en raison d'une augmentation des H/E sur le domaine DEG liée à un effort supplémentaire sur un certain nombre de formation en tourisme) et une baisse des H/E sur les autres, hormis pour les formation DUT liée à une augmentation du PPN moyen à l'échelle de l'établissement .

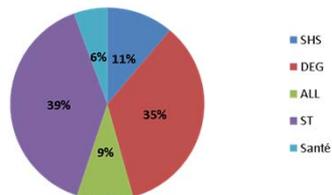
En conclusion, l'augmentation des charges d'enseignement est liée à l'augmentation des flux prévisionnels sur la période 2017-2021. L'impact de 1 148 000 € sur notre CAF ne sera pas immédiat mais progressif.

Cette augmentation brute est bien contenue par la profonde réflexion menée sur les mutualisations de cours entre parcours ou mention ce qui a permis à la fois de maîtriser les coûts par étudiant tout en maintenant la richesse et l'attractivité de notre offre de formation

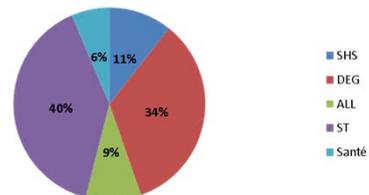


## Synthèse par domaine

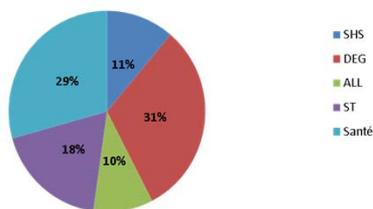
Part de chaque domaine dans les charges d'enseignement - 2014/2015



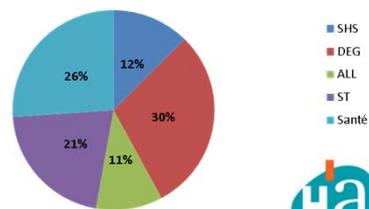
Part de chaque domaine dans les charges d'enseignement - prévisionnel 2017-2018



Part de chaque domaine dans les effectifs étudiants - 2014/2015



Part de chaque domaine dans les effectifs étudiants - prévisionnel 2017/2018



DAGJI - Cellule institutionnelle CFVU 13.02.2017  
Synth.Comp



## 2. Approbation des procès-verbaux

### POUR VOTE

- Procès-verbal du 17 octobre 2016
- Procès-verbal du 15 novembre 2016

14

DAGJI - Cellule institutionnelle CFVU 13.02.2017



### 3. Enseignement et conventions

#### POUR VOTE

- Admission en master : dates de campagne de recrutement

La CFVU, le 23 janvier 2017 et le CA, le 26 janvier 2017 ont voté les capacités d'accueil en master et les modalités d'admission

15

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



### 3. Enseignement et conventions

#### POUR VOTE

- Création du DU Ethique, soin et normes en santé

**Ethique, soin et normes en santé**

Unité d'enseignement proposée en 2017 (voir diplôme universitaire 2017 - 2018 - 2019)

**DIPLOME D'UNIVERSITE**  
 **DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE**  
 **CERTIFICAT D'UNIVERSITE**  
 **RT TESTATION UNIVERSITAIRE**

**Coopération**  
 **Reconnaissance** (secteur non : Ethique et normes en médecine)  
 **Requalification**  
 **Suppléance**

Le diplôme sera validé pour un maximum de 60 ECTS, à condition de ne pas dépasser 120 ECTS.

Année de Bureau VCS		1er Juin 2017 - 17 Novembre 2017
Année de Conseil d'UM		1er Juin 2017 - 17 Janvier 2018
Année de CFVU		1er Juin 2017 - 17 Novembre 2017
Année de CA		1er Juin 2017 - 17 Janvier 2018

Page sur services universitaires de ...

1/4

16

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



### 3. Enseignement et conventions

#### POUR VOTE

- **Création du DIU Pharmacie clinique : des concepts à la pratique**

**Pharmacie Clinique : Des concepts à la pratique**

Unilatéral ou plurilatéral (à valoir) ou diplôme université (DIPLOME - D'UNIVERSITE)

DIPLOME D'UNIVERSITE  
 DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE  
 CERTIFICAT D'UNIVERSITE  
 ATTESTATION D'UNIVERSITAIRE

Création  
 Renouvellement  
 Modification  
 Suppression

Un diplôme peut être créé, renouvelé ou supprimé à l'initiative de la CR.

Année de Bureau FSDIE		De la date du : 17 novembre 2016
Année de Conseil d'UE		De la date du : 16 novembre 2017
Année de CRU		De la date du : 16 novembre 2017
Année de CR		De la date du : 16 novembre 2017

Représentez vos votes en inscrivant le :

17

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017

université  
angers

### 4. Vie étudiante

#### POUR VOTE

- **Projets FSDIE**

**Projets examinés en Commission vie étudiante du 16 janvier 2017 et du 6 février 2017**

18

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017

université  
angers

## 4. Vie étudiante

- **Bilan FSDIE 2016 présenté par Jean-René MORICE, Vice-Président culture, initiatives et communication**

19

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE)

### Bilan de l'utilisation du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes – Année 2016

20

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Fonctionnement FSDIE UA

### La réglementation ministérielle :

- Développement de la vie associative et des initiatives étudiantes
- Circulaire ministérielle n° 2011-1021 du 3-11-2011 ESR  
Montant du droit : 16.00 €/étudiant non boursier

### La réglementation interne à l'université d'Angers

- Rédaction d'une Charte FSDIE en 2013, modifiée en 2015 (Fonctionnement et critères de recevabilité du FSDIE)
- Label des associations étudiantes
- 8 campagnes FSDIE par an + 1 exceptionnelle pour CAMPUS DAY

21

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017

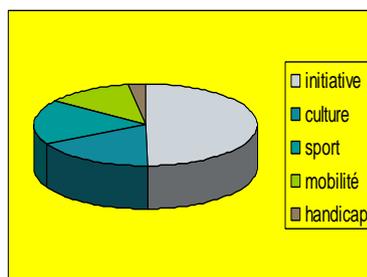


## Crédits FSDIE UA

### 2016 : BUDGET GLOBAL

**215 140.00 €**

- Initiatives étudiantes : 107570.00 €
- Vie étudiante : 107 570.00 €
  - 37 649.50 € : aide à la mobilité (DI)
  - 37 649.50 € : aide à la vie culturelle (DCI)
  - 26 892.50 € : aide à l'accompagnement sportif (SUAPS)
  - 5 278.50 € : aide à l'accompagnement des étudiants handicapés (SUMPPS)



22

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Des chiffres

- **2016 : 60 associations (11 en 2012)**  
2012 : 11  
2013 : 33  
2014 : 48  
2015 : 55
- **2016 : 96.56 % du budget FSDIE « initiatives étudiantes » a été utilisé**  
(2012 : 49 %)  
*Bilan national 2015 : 53 établissements utilisent entre 80 et 100 % des crédits affectés*
- **34 associations labellisées**
- **30 associations étudiantes ont participé au CAMPUS DAY 2016**

23

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Fonctionnement FSDIE UA

Charte FSDIE modifiée 2015, avec 3 nouveautés :

### ORGANISATION DE GALAS

- 5 €/participant jusqu'à 200 personnes
- 3 €/participant à partir de la 201ème personne
- La participation forfaitaire des étudiants : 30 €/étudiant.



### LES ASSOCIATIONS ETUDIANTES LABELLISEES

- Aide au fonctionnement d'un montant de 300 € par association.

### PROJETS SOLIDAIRES

- Les projets à dimension solidaire à destination exclusive des étudiants pourront être soutenus à hauteur de 100 % par le FSDIE dans la limite de 1000 €.
- Au-delà de 1000 €, la part excédentaire pourra faire l'objet d'un financement à hauteur de 50 %.

24

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Le label association étudiante de l'UA



- **Le Label « Association Étudiante de l'Université d'Angers »** valorise un travail de coopération entre les associations étudiantes et l'université, dans le but d'animer les campus dans de bonnes conditions et de renforcer le sentiment de proximité des étudiants avec leur établissement.

Le label, gage de qualité, permet aux associations étudiantes d'accéder à des services et à des financements pour mener à bien leurs actions dans les meilleures conditions possibles.

2015/2016 : 37 associations  
2016/2017 : 34 associations



25

DAGJI - Cellule institutionnelle CFVU 13.02.2017

## FSDIE UA en chiffres

### Evolution dotation FSDIE

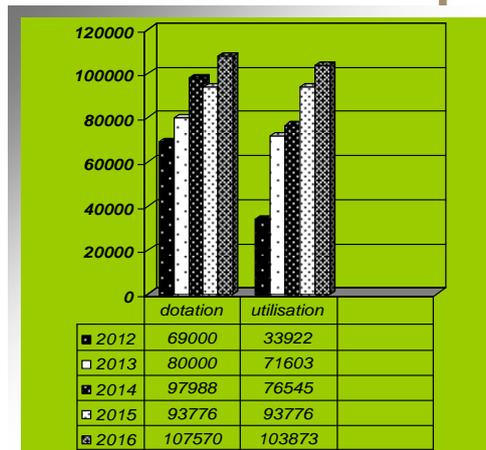
2012 : 69 000,00 € (18376 étudiants)  
2013 : 80 000.00 €  
2014 : 97 988.00 €  
2015 : 93 776.00 € (22 710 au 15/01/2016)  
2016 : 107 570.00 €

### Utilisation FSDIE

2012 : 49.00 % soit 33922.87 €  
2013 : 89.50 % soit 71603.00 €  
2014 : 78.11 % soit 76545.00 €  
2015 : 100 % soit 93 776.00 €  
2016 : 96.56 % soit 103 873.00 €

### 60 associations étudiantes

68.68 % associations de filières  
17.02 % associations culturelles  
4.25 % associations sportives  
8.51 % associations solidaires



26

DAGJI - Cellule institutionnelle CFVU 13.02.2017



# FSDIE UA en chiffres

## 1 - Evolution associations UA

2012 : 12  
2013 : 33  
2014 : 48  
2015 : 55

2016 : 60 dont 34 labellisées

## 2 - Projets FSDIE soutenus

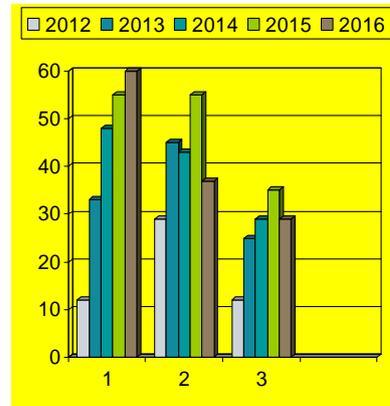
2012 : 29  
2013 : 45  
2014 : 43  
2015 : 56

2016 : 43

## 3 - Associations concernées par FSDIE

2012 : 12  
2013 : 25  
2014 : 29  
2015 : 37

2016 : 29



27

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



# Projets FSDIE UA

## 43 projets accompagnés et financés

**Culture 19 (44 %)**

**Culture scientifique 3**

**Sport 9**

**Solidarité 4**

**Environnement 1**

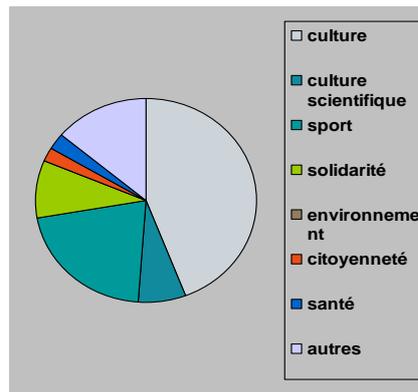
**Citoyenneté 1**

**Santé 1**

**Autre 6 (5 galas et 1 week-end de formation des élus) 6**

### Bilan national :

- La répartition des dépenses par grand domaine positionne la **culture artistique** en 1<sup>ère</sup> position avec 32 % des dépenses.
- Le nombre de projets déposés s'échelonne entre 3 (Nîmes) et 259 (Aix en Provence). La moyenne se situant à 75.



28

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Projets soutenus en 2016



Tremplin organisé par la **Fé2A** en lien avec l'équipe de la direction de la culture.

Le 15 janvier, l'association « **La Caverne Sensorielle** » organisait à l'Espace Culturel de l'Université la soirée **Perception**.

L'équipe du **Solide Club** de RADIO CAMPUS était présente en direct pour recueillir les témoignages des artistes et du public, tandis que les ondes retransmettaient les prestations

scéniques.



29

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Projets soutenus en 2016



Retrouvez-nous  
**LUNDI 15 SEPTEMBRE à 20h**  
Amphithéâtre Chevrel

Pour un bilan de notre année  
et de notre séjour,  
suivi d'un pot de clôture



Avec eux, espérons une nuit mémorable  
Mathieu, Ali, Arthur



L'association **ACEPA**,  
mission humanitaire en  
Moldavie

« TENTEZ VOTRE CHANCE POUR  
UNE EXPERIENCE UNIQUE »

### FASHION GAME

CASTING DU PREMIER  
CONCOURS DE MODE A CHOLET

LE 16 AVRIL 2016 DE 9H à 14H

AUX ARCADES ROUGÉ  
30 Rue Bretonnaise, 49300 Cholet

Contact:  
Fashion Game 49  
fashiongame49@outlook.com

Les étudiants de Cholet en licence professionnelle de la mode ont organisé avec l'association **Univers de la mode** le Premier concours de mode à Cholet

30

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Projets soutenus en 2016



La finale du 3e concours d'éloquence organisée par le Bureau des étudiants en droit d'Angers a lieu ce mercredi 2 mars 2016.

Six étudiants de licence sont en lice.

« Si les riches vont au paradis fiscal où vont les autres ? »  
 « Le mariage gay annihile-t-il le complexe d'Œdipe ? »  
 Ce sont deux des sujets argumentés le 24 février dernier à la Faculté de droit, d'économie et de gestion, dans un amphithéâtre qui affichait presque complet.



CATHOCALYPSE

21 Avril 2016 La fédé UCO a organisé la cinquième édition de la CATHOCALYPSE: un événement qui a rassemblé 1300 angevins en 2015, et qui s'est implanté parmi un des plus gros événements étudiants de la ville d'Angers. La Cathocalypse est un concert de musique électronique, avec la venue d'artistes de renommée locale, nationale et internationale.

31

DAGJI - Cellule institutionnelle CFVU 13.02.2017

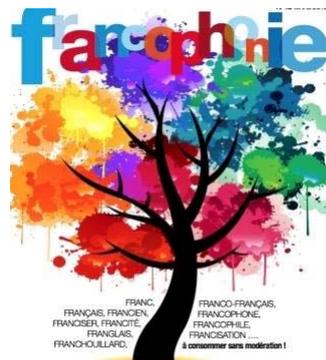


## Projets soutenus en 2016



« L'Aut

Les 19 et 20 mars 2016, l'association Franco-Unis a organisé un colloque international en l'honneur des journées de la francophonie. Intitulé « L'Autre dans la francophonie », à la MSH (Université d'Angers). Ce projet international, a accueilli des participants des quatre coins du monde de la francophonie, et a été soutenu par le laboratoire le CERIEC, ainsi que par le FSDIE.



32

DAGJI - Cellule institutionnelle CFVU 13.02.2017



## Concours Rousseau et CASSIN



CONCOURS CASSIN

R.A.D.I.E  
Réseau Angevin en Droit  
International et Européen

Trois étudiantes de master ont disputé à Strasbourg les phases finales du concours René-Cassin, plus ancienne épreuve francophone de plaidoiries sur le droit européen des droits de l'Homme. C'est la première fois qu'une équipe de l'Université d'Angers s'engageait dans le concours René-Cassin.

33

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017

### CONCOURS ROUSSEAU

Le lieu ? La Havane.  
Le nom de l'affaire ?

#### Cour internationale de Justice (C.I.J.)

Affaire concernant les activités pharmaceutiques et parapharmaceutiques dans la base navale et charbonnière de Guantánamo



République de Cuba c. États-Unis d'Amérique

Depuis 4 ans, l'association Réseau Angevin en Droit International et Européen participe au concours Charles ROUSSEAU.

**4 étudiants angevins se sont envolés à CUBA pour présenter leurs plaidoiries.**

*Le Concours de procès simulé en droit international Charles-Rousseau est un concours francophone ouvert aux universitaires d'établissements d'enseignement supérieur de tous pays et destiné à développer la connaissance et la maîtrise du droit international public. Les équipes s'y affrontent autour d'un cas fictif, pour lequel elles doivent présenter des mémoires puis plaider devant des spécialistes du droit international.*



## Autres dépenses FSDIE

### Campus Day – Edition 2016

- Projets étudiants - financement à 100 % : 16037.00 €
- Dépenses annexes : Transport/location/programmation : 14 839.00 €

### Soirée de cérémonie de remise des labels au Chabada avec concert et apéro dinatoire

- 1938,76 €

### Aide au fonctionnement de 300.00 €/association labellisée

- 34 associations x 300.00 € soit 10 200.00 €

34

DAGJI - Cellule Institutionnelle CFVU 13.02.2017



## FSDIE UA – Budget 2017

- Crédits ouverts en 2017 au titre du FSDIE sur la base de la réalisation de recettes 2015-2016

**Initiatives étudiantes : 107 570.00 €**

**Vie étudiante : 107 570.00 €**

- **37 649.50 €** : aide à la mobilité (DI)
- **37 649.50 €** : aide à la vie culturelle (DCI)
- **26 892.50 €** : aide à l'accompagnement sportif (SUAPS)
- **5 278.50 €** : aide à l'accompagnement des étudiants handicapés (SUMPPS)